



RECONNAISSANCE BOURGEON POUR FERMES EN RECONVERSION

**Monsieur
Clément Magliocco
Impasse Dixence 7
1955 St-Pierre-de-Clages**

Numéro d'exploitation 14747

Cette entreprise agricole remplit le sévère Cahier des charges de Bio Suisse et est autorisée, selon le contrat de production Bourgeon, à désigner et à commercialiser ses produits avec la marque déposée "Bourgeon de reconversion". Les délais pour l'utilisation de la marque "Bourgeon" ainsi que d'éventuelles restrictions de commercialisation figurent sur le certificat.

Le Bourgeon distingue des produits biologiques de qualité qui améliorent la qualité de vie. Le Bourgeon garantit:

- des entreprises agricoles bio dans leur globalité avec une grande biodiversité naturelle
- l'élevage respectueux des animaux
- le renoncement aux manipulations génétiques
- le renoncement aux traitements et engrais chimiques de synthèse
- le renoncement aux additifs inutiles comme les colorants et les arômes
- la transformation douce des denrées alimentaires
- le contrôle régulier des exploitations par un organisme de contrôle indépendant

Cette attestation est valable jusqu'au 31.12.2024 au plus tard.

Bio Suisse

Thomas Wiedmer
Président Commission de labellisation agricole

Dieter Peltzer
Garantie et développement de la qualité

Basel, le 17.05.2023

Cette reconnaissance se base sur le certificat d'un organisme de certification reconnu par Bio Suisse. Une copie de la reconnaissance Bourgeon valide et une copie du certificat valide doivent être transmises aux clients. La reconnaissance Bourgeon est annulée par la résiliation du contrat de production Bourgeon ou en cas de non-reconnaissance de l'exploitation.